

Invitation de presse : droit de douane de 3 € sur les petits colis, premier bilan

2.9.2026 - | Service Public Fédéral Finances

Le service des Douanes du SPF Finances invite la presse pour présenter les premiers résultats suite à l'instauration du droit de douane de 3€ sur les petits colis. Le Vice-Premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, Jan Jambon et le Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et de l'Agriculture David Clarinval seront également présents.

Quand ? Le jeudi 3 septembre 2026 à 11h00

Où ?

Programme

- 10h15 accueil des journalistes
- 10h30 démonstration du travail des douaniers
- 11h30 discours du vice-premier Jan Jambon
- 11h40 discours de Kristian Vanderwaeren
- 11h55 discours de vice-premier David Clarinval
- 12h05 questions et possibilités d'interviews
- 12h30 fin de l'évènement

Ce droit de douane est différent des autres droits de douanes et de la TVA. Elle s'applique aux articles de marchandises contenus dans les envois hors Union-Européenne de faibles valeurs (moins de 150€) qui font l'objet d'une déclaration en douane simplifiée de type H7. Deux mois après son entrée en vigueur, ce sera l'occasion de présenter les premiers chiffres, les résultats et les perspectives.

<https://news.belgium.be/fr/invitation-de-presse-droit-de-douane-de-3-eu-sur-les-petits-colis-premier-bilan>